

# Farac info



Fondée en 1910

Bulletin de liaison de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

BULLETIN N° 553 • OCTOBRE 2024

## ÉDITORIAL

### COMMÉMORER, CÉLÉBRER...

Les chiffres ronds des anniversaires sont l'objet de célébrations fastes, c'est bien normal. Il en est de la fin des guerres, surtout mondiales, comme des naissances et des mariages. Cette année, le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Lyon et de sa région a connu un engouement particulier. A titre d'exemple, une trentaine d'événements organisés dans le Rhône ont obtenu le label « 80 ans de la Libération ». Est-ce un effet de la guerre aux portes de l'Union européenne ? Est-ce l'effet du dernier souffle de nos anciens de la Seconde Guerre mondiale ?

Que l'on y prenne garde « *Bientôt nous ne serons plus là, et vous serez des témoins de témoins* »

Cette phrase du regretté Claude Bloch, est plus que jamais d'actualité.

Assumer notre rôle de transmetteur de la mémoire combattante, oui, mais ... Les cérémonies dans leur format habituel, peinent à rassembler. Nous sommes tous d'accord pour affirmer qu'il y a trop de cérémonies, et pourtant leur nombre ne diminue pas. Nous sommes tous d'accord pour déplorer la longueur des allocutions, et pourtant elles ne diminuent pas. Nous sommes d'avis de réduire le nombre d'allocutions, et pourtant leur nombre ne diminue pas.

L'année prochaine, nous célébrerons le 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'occasion rêvée... !



**André Mudler**  
Président de la Farac

## SOMMAIRE

P 02 LA LIBÉRATION DE LA RÉGION LYONNAISE

P 06 INDOCHINE, COMPLÉMENT AU BULLETIN N° 552

P 07 TÉMOIGNAGE DU LIEUTENANT JEAN LÉONARD-BLANCHER

P 12 LA FIN

P 13 RADIO HIRONDELLE

P 14 LOUISE MICHEL, LA « VIERGE ROUGE »

P 21 COCORICO

P 22 LA MÉDAILLE DE LA SÉCURISATION POUR LA BRIGADE OLYMPIQUE

P 23 VISITE DE L'USINE D'ARMEMENT KNDS (EX NEXTER) DE ROANNE

P 25 LES PROTECTEURS DE L'ARMÉE DE TERRE (SUITE)

P 27 CARNET NOIR

P 28 AGENDA

# LA LIBÉRATION DE LA RÉGION LYONNAISE

## UNE COURSE DE VITESSE

Au matin du 15 août 1944, commence l'opération combinée (*Dragoon*) de débarquement en Provence. En deux jours, la tête de pont est assurée et l'opération est un succès. Commence aussitôt l'exploitation vers le nord. Mais elle est peu après retardée par la sanglante bataille de Montélimar (22 au 29 août) qui met aux prises la 19<sup>e</sup> Armée allemande et le 6<sup>e</sup> Corps d'armée américain.

## LE DÉBARQUEMENT DE PROVENCE



## L'INTERMÈDE SANGLANT DE MONTÉLIMAR

Cette bataille d'une semaine est trop peu connue. Elle a pourtant coûté très cher aux deux camps. Sur la nationale 7 entre Montélimar et le fameux pont de Livron, détruit par un commando de maquisards dans la nuit du 16 au 17, les carcasses fumantes de milliers de véhicules de toute nature sont enchevêtrées avec des centaines de cadavres de soldats allemands et de chevaux. Pour forcer le passage de la Drôme, la 19<sup>e</sup> Armée a dû payer le prix fort. Elle a laissé dans le piège de Montélimar 6 000 combattants dont un millier de tués, 3 000 prisonniers et 2 000 blessés.



De leur côté, les Américains ont eu 552 tués et disparus, et 1 023 blessés. En outre, les FFI locaux ont eu plus de 200 tués auxquels il faut encore ajouter 550 civils tués sous les bombardements alliés qui avaient pour objectif la destruction du pont de Livron.

Le 29 août 1944, cette bataille terminée, les événements militaires s'accélérent à nouveau dans

la moitié sud de la France. Toutes les forces des deux camps précipitent leurs mouvements pour passer l'obstacle lyonnais le plus vite possible. On assiste alors à une véritable course de vitesse entre les divisions allemandes, américaines et françaises. Ainsi, le 6<sup>e</sup> Corps américain essaie-t-il de largement déborder l'agglomération lyonnaise par les routes de l'Ain, Ambérieu et Pont d'Ain afin de couper la retraite allemande à Bourg-en-Bresse. Mais le 1<sup>er</sup> septembre, son élan est brisé à Meximieux par une brutale contre-attaque de la 11<sup>e</sup> Panzer Division. Ainsi l'Armée de Lattre, dont les premiers éléments ont franchi le Rhône à Avignon le 26 août, trouve-t-elle, par une habile « manœuvre » de son chef pour faire admettre au commandement américain dont il dépend, un espace opérationnel à l'ouest de la vallée du Rhône afin de foncer à travers l'Ardèche pour déboucher sur Saint-Etienne au soir du 1<sup>er</sup> septembre, déborder Lyon dès le lendemain par ses banlieues ouest et atteindre Villefranche-sur-Saône le soir même. Quant aux Allemands, avec des moyens sérieusement réduits en capacité opérationnelle, ils réussissent une étonnante action retardatrice qui leur permet de sauver l'essentiel entre Montélimar et Lyon et de replier par la rive droite du Rhône (N 86) la quasi-totalité de leurs moyens en retraite depuis le Languedoc, le Roussillon et le lointain Sud-Ouest.

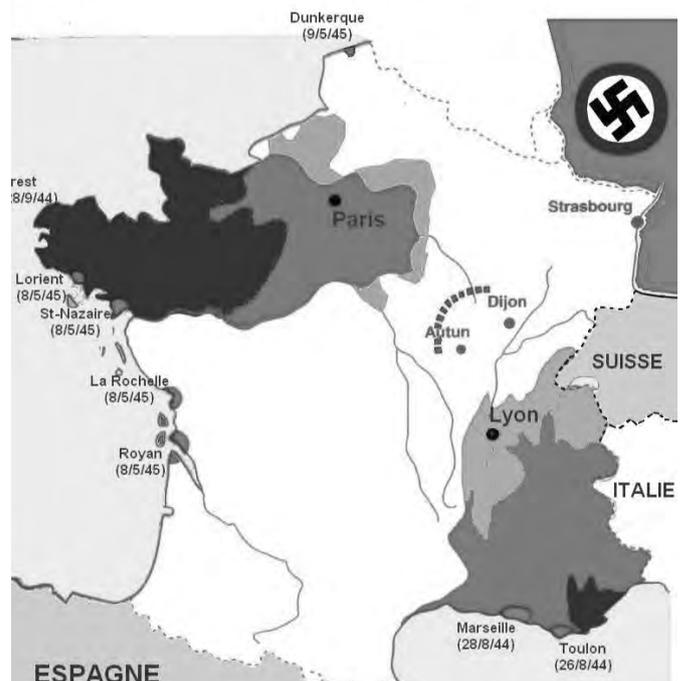
Ce qui veut dire qu'entre le 29 août et le 4 septembre 1944, soit moins d'une semaine après la fin de la bataille de Montélimar, tout le quart sud-est de la France est libéré par les forces alliées, à l'exception de la Provence qui l'a été entre le 15 (débarquement) et le 28 août (capitulation allemande de Marseille) et de la route des Alpes dégagée jusqu'à Grenoble entre le 18 et le 22 août.

### « LA GUERRE DE LYON N'AURA PAS LIEU »

L'explication fondamentale de cette accélération des mouvements des armées au sud de la France est consécutive à la décision de Hitler, prise le 16 août au soir, sous la pression de ses généraux, de replier toutes ses forces du sud de la France sur une ligne générale passant par le Morvan, Dijon et la frontière suisse pour éviter qu'elles ne soient prises dans la vaste tenaille qui se dessine entre la Normandie depuis la percée américaine à Avranches le 31 juillet et le débarquement réussi de Provence le 15 août.

Cette décision du Führer bouscule toute la belle planification américaine qui avait prévu une solide

### Vers la jonction Overlord-Dragoon Front Occidental Avance Alliée (juin à septembre 1944)



résistance au débarquement en Provence et d'implacables combats défensifs allemands autour des ports en eau profonde de Toulon et Marseille, essentiels au nouveau déploiement logistique allié en Europe occidentale. Les planificateurs d'*Anvil* <sup>(1)</sup> n'avaient pas prévu la prise des deux ports avant trois longues semaines et l'arrivée à Lyon avant 90 jours, soit seulement à la mi-novembre !

Mais, sous l'acharnement des divisions françaises auxquelles la tâche a été confiée, galvanisées par leur contact physique avec la Mère Patrie, Toulon capitule le 26 août et Marseille deux jours plus tard. Plus rien ne retient les divisions alliées lancées en course poursuite. Le 2 septembre au soir, les GI de la 36<sup>e</sup> division d'infanterie américaine atteignent les quais du Rhône, rive gauche, et les Spahis du 2<sup>e</sup> régiment de spahis algériens de reconnaissance (2<sup>e</sup> RSAR), en pointe de l'Armée de Lattre, parviennent à Tassin, Ecully, Dardilly et, encore plus au nord, rattrapent les colonnes allemandes à Anse et Villefranche-sur-Saône, soit à peine 17 jours après leur débarquement sur les plages méditerranéennes.

Simultanément, dans de vastes zones difficilement tenues par la Wehrmacht, comme les massifs alpins, le Jura, le Forez, une partie de l'Ardèche, le

(1) Premier nom donné à l'opération de débarquement en Provence, changé en *Dragoon* le 1<sup>er</sup> août 1944 pour raisons de sécurité.

Beujolais, le Charolais, les garnisons allemandes sont contraintes de se replier sous les harcèlements incessants des maquis, passés en actions offensives généralisées. Des villes tombent aux mains des maquisards comme Annecy et le Puy le 19 août, Saint-Etienne le 20, Aix-les-Bains le 21, Grenoble et Chambéry le 22, Albertville et Bourgoin-Jallieu le 23.

Malheureusement, dans les dix derniers jours, les événements se passent beaucoup plus mal autour de Lyon. De graves erreurs d'appréciation de la situation militaire sont commises par certains responsables de la Résistance régionale, suscitées ou amplifiées par ce que d'aucuns ont appelé les « arrières pensées politiques ». Elles conduisent à des initiatives prématurées, vouées à des échecs sanglants comme les insurrections de Villeurbanne (du 24 au 26 août), d'Oullins (du 27 au 29 août) et, dans une moindre amplitude, de Brignais (les 30 et 31 août). A titre d'exemple, il suffit de lire dans



Une barricade (© France TV)

le journal *Le Patriote*, quotidien du Front national (mouvement de résistance intérieure créé par le Parti communiste français), que Lyon a été « libérée le 25 août à 5 heures ».



La Une du journal Le Patriote

Les tristes expériences des libérations prématurées des « Républiques » d'Annonay en juin et du Vercors en juillet n'avaient pas été suffisantes pour faire comprendre qu'on ne pouvait mettre « la charrue avant les bœufs » et que, sans une étroite combinaison avec l'avance alliée, l'ardeur patriotique des maquisards ne tenait guère contre les forces aguerries et solidement armées de la Wehrmacht. Sur la conception d'emploi des forces de la Résistance, des tensions se développent qui aboutissent hélas au moment décisif à la rupture de l'unité d'action, si tant est qu'elle ait pu exister un jour.

A Lyon, dans la journée du samedi 2 septembre, sans être dérangés dans leur manœuvre retardatrice, les



Allemands feront sauter tous les ponts du Rhône et de la Saône, sauf deux sur la Saône qui échappent, un peu par miracle, à la destruction. Leurs derniers éléments évacuent la ville en début de nuit.

## LYON, UN NON-ÉVÉNEMENT MILITAIRE ?

En réalité, à l'exception des chefs de la Résistance qui se projetaient depuis plusieurs mois dans l'après-Libération, Lyon n'intéressait vraiment personne, ni les Allemands, ni les Américains, ni les Français qui avaient débarqué en Provence. Avec l'accélération des mouvements opérationnels en seconde période d'août, Lyon n'était devenu qu'un objectif, certes obligé, mais intermédiaire. Depuis la Provence, l'horizon était déjà redevenu « la ligne bleue des Vosges ».

Depuis le 17 août, les forces allemandes de la moitié sud de la France avaient donc l'ordre formel de se rétablir sur la ligne Morvan – Dijon – frontière suisse. C'est ce qu'elles ont cherché à faire à marches forcées. Quant aux Alliés de Provence, ils visaient, eux, à la jonction avec ceux de Normandie, précisément quelque part sur la même ligne, dans le Morvan, jonction réalisée le 12 septembre sur le plateau de Langres.

Plus étonnant encore, Américains du 6<sup>e</sup> Corps et Français de l'Armée B (devenue 1<sup>ère</sup> Armée française le 19 septembre) se livraient entre eux une autre course de vitesse dont les enjeux stratégiques débouchaient sur des considérations de politique internationale d'une toute autre envergure et qui trouveront leur épilogue heureux à Berlin, le 8 mai 1945. Pour les soldats du général de Lattre, il fallait aller encore plus vite que les Américains, beaucoup plus vite. Ils devaient libérer par eux-mêmes la plus grande portion possible du territoire national.

En un mot, pour les divisions alliées, contourner Lyon était impératif, il ne fallait surtout pas s'y laisser engluer. Pour les Américains par l'est, pour les

Français par l'ouest et même aussi encore plus à l'est des Américains en se faufilant par le Jura et la frontière suisse.

Pour les Allemands, leur maintien dans Lyon n'était impératif que le temps nécessaire à la récupération de leurs éléments attardés au sud, ce qui fut réalisé au matin du



2 septembre par Oullins et La Mulatière. Leur chef, l'habile général Wiese (« *qui connaît son métier* », écrira de Lattre), comprit plus que quiconque que se maintenir quelques heures de trop à Lyon aurait été un piège mortel.

C'est dans ce cadre stratégique qu'il faut comprendre l'enchaînement des événements qui ont conduit à la libération effective de la région lyonnaise par étapes successives entre le 19 août et le 4 septembre, et singulièrement de sa capitale régionale les 2 et 3 septembre. Car, à proximité de ce dernier événement, d'un retentissement à la hauteur du symbole, si la commémoration a lieu le 3 septembre, comme chacun sait, c'est en réalité la veille que l'affaire a eu une réelle importance. Chez les Allemands qui ont procédé à leurs destructions opérationnelles, chez les Résistants et les Américains venus de l'Est lyonnais qui ont réellement combattu sur les quais, rive gauche, dans l'après-midi et en soirée, et chez les Français débarqués qui ont accroché sérieusement des détachements allemands en divers points de la périphérie ouest et nord. Le 3 septembre, c'était trop tard, Lyon entraînait dans la liesse des lendemains de libération, assortie plus qu'ailleurs d'une monstrueuse pagaille.



Le samedi 2 septembre, Lyon était encore dans la guerre ; le lendemain, dimanche 3, les « tirailleurs » désordonnés des rues, qui firent beaucoup de victimes par « balles perdues », précipitaient la ville dans la dure réalité de l'après-guerre. Le 2, il y avait encore l'Occupant, le 3, il y avait pléthore de vainqueurs, dont les plus bruyants, comme toujours en pareil cas, étaient les derniers venus.

Source : Farac Info n° 390 – septembre 2004, adaptation de l'article du général François Lescel (†), auteur de l'ouvrage « Objectif Lyon ».

## ERRATUM



Insigne du 1<sup>er</sup> RCP (1954)

Raymond Lindemann m'a signalé que l'insigne du 1<sup>er</sup> BPC, publié dans le bulletin n°552 « Spécial Indochine » page 18, n'était pas le bon et a eu l'amabilité de me transmettre celui qu'il portait en 1954. Dont acte, et merci !

## L'APRÈS DIEN BIEN PHU

Le général Ely est nommé commandant en chef en Indochine et commissaire général en remplacement du général Navarre (juin 1954 – juin 1955), et le général Salan, adjoint militaire.

Le 18 juin 1954, investi à la présidence du Conseil, Pierre Mendès France, opposé à la guerre d'Indochine, entend lui donner une rapide issue politique. Il fait en sorte que les laborieuses négociations de paix entamées à Genève en avril s'accélèrent et aboutissent.

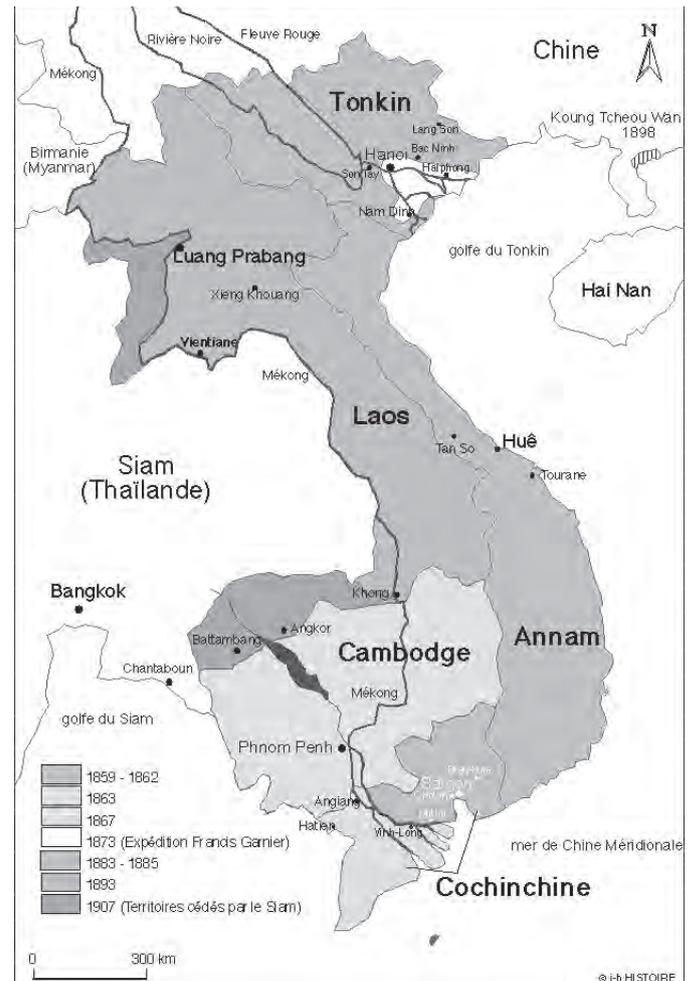


Pierre Mendès France et Chou En Lai

## LES ACCORDS

De négociations plénières en entretiens secrets avec Américains, Anglais, Chinois et Soviétiques, Pierre Mendès France permet que la priorité soit donnée à l'obtention du cessez-le-feu et non à la question de l'avenir politique d'une Indochine qui est cependant partagée en deux (Sud-Vietnam/Nord-Vietnam) sur la ligne du 17<sup>e</sup> parallèle.

La signature des accords de Genève, dans la nuit du 20 au 21 juillet 1954, scelle l'armistice et l'indépendance du Vietnam, du Laos et du



Cambodge. C'est une incontestable victoire politique pour Mendès France, même si une partie de l'opinion le surnomme dès lors le bradeur de Genève. En voici les points principaux

- La France s'engage à évacuer très vite ses troupes d'Indochine. (Au moment de la signature des accords de Genève, le Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient (CEFEO) comprend 171 000 hommes).
- Les royaumes du Laos et du Cambodge, protectorats de la France, deviennent *ipso facto* indépendants.

- Le Vietnam, principal État d'Indochine, est partagé temporairement en deux États séparés par le 17<sup>e</sup> parallèle, avec une zone démilitarisée de cinq kilomètres de part et d'autre.
- L'autorité d'Hô Chi Minh est reconnue sur le Nord, qui devient officiellement une république « démocratique » sous gouvernement communiste (capitale : Hanoi). Le Sud (capitale : Saigon) a pour chef d'État l'ex-empereur de l'Annam, Bao Daï, et un régime pro-occidental.
- Il est enfin prévu des élections générales et un référendum avant le 20 juillet 1956 (deux ans plus tard) en vue de permettre aux Vietnamiens de choisir leur régime politique dans le cadre d'un Viêtnam réuni !

La cessation des hostilités est accueillie « sans joie certes, mais avec un immense soulagement ». Parmi les officiers, souvent en deuxième séjour, le cessez-le-feu est reçu avec tristesse mais réalisme. Toutefois, un départ du corps expéditionnaire n'est pas encore d'actualité, les priorités du commandement français sont pour l'heure centrées sur l'évacuation du Nord-Vietnam, le retour des prisonniers et plus particulièrement le sort des disparus.

### DISCOURS DE HÔ CHI MINH SUR LA FIN DE LA GUERRE ENTRE LA FRANCE ET LE VIETNAM DU NORD (EXTRAIT)

*Pour rétablir la paix, les deux parties doivent, avant tout, observer le cessez-le-feu.*

*A cet effet, il importe de regrouper les forces armées des deux parties dans deux régions différentes, ce qui revient à délimiter les zones de regroupement.*

*Cette délimitation est une mesure provisoire, une transition indispensable à l'exécution des accords d'armistice, au rétablissement de la paix en vue de la réunification nationale par la voie des élections générales. Cette délimitation, à aucun égard, ne saurait signifier le démembrement, le partage de notre pays.*

*Après le cessez-le-feu, nos troupes seront regroupées dans le Nord, et les forces françaises dans le Sud, ce qui implique un échange de certaines régions de stationnement. Des régions antérieurement occupées par les troupes françaises deviendront zones libres. Par contre, un certain nombre de régions antérieurement libérées serviront de stationnement provisoire aux forces françaises avant leur retrait.*

## TÉMOIGNAGE DU LIEUTENANT JEAN LÉONARD-BLANCHER

*Lors de son deuxième séjour en Indochine, le lieutenant de l'infanterie coloniale Jean Léonard-Blancher est affecté, en janvier 1953, au 2<sup>e</sup> bataillon de marche du 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens, en tant qu'Officier Renseignement, adjoint au commandant du secteur de Cantho, à l'extrême sud de la Cochinchine. En juillet 1953, il est affecté à Phuc-Hoa, au nord de Saigon.*



Lt Jean Léonard-Blancher (© famille Léonard – Blancher)

Quelques lettres écrites à ses parents constituent un rare témoignage sur les derniers mois de la guerre d'Indochine. Recueillies par son gendre, Patrick Rolland, membre de l'UNP Ain, adhérent de la FARAC, elles apportent un éclairage singulier sur les relations entre le Corps expéditionnaire et le Vietminh avant et après le cessez-le-feu.

Dès le 27 juin 1954, le lieutenant Léonard-Blancher, alors âgé de 30 ans, participe aux premières évacuations vers le Sud-Vietnam des populations catholiques des évêchés de Phat Diem

et de Bui Chu. Après l'opération "Auvergne" du 30 juin 1954 qui permit de sauver 6 000 catholiques vietnamiens partis spontanément sur des radeaux de bambous pour tenter de rejoindre la flotte française au large, le clergé vietnamien organise, avec l'aide de la Marine nationale, un plan d'évacuation de ses paroissiens.

## « MES CHERS PARENTS... »

**27 juillet 1954**

« Nous entrons dans la phase la plus délicate de la guerre pour laquelle les militaires ne sont absolument pas préparés et qu'il sera difficile de le faire admettre à beaucoup. Nous commençons à recevoir quelques précisions qui n'ont rien de rassurantes en ce qui concerne le Sud-Vietnam. La date du « cessez le feu » fixée au 11 août est déjà une imposture, une énigme que nous devons nous efforcer de résoudre en tenant compte le mieux possible des mouvements et des camouflages des individus, des mutés et de l'armement vietminh.

Dans les textes il est prévu que le Vietminh doit évacuer toute la Cochinchine. En attendant le départ des unités, il est prévu des zones de regroupement dont la pointe de Camau et la Plaine des Joncs. En ce qui me concerne, les forces viets



Carte de la plaine des Joncs



La plaine des Joncs

du secteur doivent avoir évacué les lieux pour le 25 août. Petit à petit les unités et organismes politiques stationnés dans la zone de regroupement seront acheminés sur le Tonkin par nos moyens Marine. Il est indéniable que cette manœuvre ne sourira guère aux combattants du Vietminh de Cochinchine peu fanatisés ; elle permettra aux Viets de parfaire l'instruction militaire et politique de ces unités et de préparer quelques puissantes forces de libération de la Cochinchine, à caractère autonomiste mais populaire puisque recrutées sur les lieux mêmes du théâtre d'invasion.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'avant de quitter les lieux les Viets cherchent à montrer leur force. On enregistre partout dans le Sud-Vietnam une recrudescence d'activités. Ce soir encore, au moment où j'écris cette lettre, nous sommes obligés de faire tirer nos canons. Les instructions sont bien précises à ce sujet, aucune considération sentimentale ne peut jouer : nous répondons à 10 coups pour un. Il s'agit pour le Viet de partir, soit, mais en beauté et non en vaincu. Reste à savoir si cette carte-souvenir demeurera bien longtemps dans l'esprit des populations quand elles vont voir arriver les importantes forces du Tonkin [...] Pas de nouvelles de ma mutation à Saïgon. »

**29 juillet 1954**

« Je venais de m'endormir quand je fus réveillé par une atroce nouvelle : les Viets étaient dans l'un de nos postes, le plus au sud, en direction de Thu Dau Mot, celui pour lequel j'avais eu tant de soucis et la crainte d'une trahison. Nous avions là-bas deux Européens. Donc pendant que le capitaine mettait en œuvre les moyens d'intervention, je suivais minute par minute à la radio, l'agonie du poste jusqu'au moment où le radio européen m'a annoncé qu'il faisait sauter son émetteur. Je crois que ce fut pour moi une des minutes les plus pénibles que j'ai vécues de la guerre ici. Nous sommes allés sur place pour enquête. Le poste a entièrement brûlé. Par miracle les deux Français ont réussi à se sauver par une brèche sans que les Viets les voient.

Hier matin, à 4 h 00, j'ai été réveillé par un garde français qui encadre les partisans de la plantation d'hévéas dépendant de la société Michelin ; il s'agit d'un corps supplétif soldé par l'Armée pour la protection des coolies. Il m'annonçait une désertion collective dans un de nos postes tenus par eux à la périphérie de Phuoc-Hoa. Là aussi

*nous avons eu de sérieuses pertes en armement, mais rien sur le plan du personnel. Ce qui est troublant, c'est le départ du boy du directeur, à son service depuis 13 ans et de ses deux gardes du corps personnels.*

*C'est troublant mais je crois avoir trouvé une explication. Par une intense propagande les Viets proclament que dans 15 jours ce sera l'Indépendance, qu'ils ont gagné la guerre et qu'il faut se rallier à eux, sous peine de graves sanctions. Il semble donc que les gens les plus compromis avec nous, croyant qu'ils vont être abandonnés par les Français, cherchent des gages auprès du Vietminh [...] Il semble que dans cette affaire l'arme psychologique n'ait pas été utilisée par nos grands chefs. Le Viet exploite à fond ce flottement et ne peut que gagner à ce petit jeu. Partout nous redoublons de vigilance. Nous n'avons encore reçu rien de précis au sujet du regroupement des Viets, et au train où vont les choses je me demande si, le 11 août à 8 h 00, le cessez-le-feu sera réellement appliqué. Toutefois aujourd'hui il y a une réunion entre les délégués viets du Tonkin et du général Giap avec les chefs viets du Sud. Que va-t-il en sortir ? »*

### **3 août 1954**

*« Dans la plantation les 2 CV remplacent progressivement les jeeps Willis comme véhicules des assistants et surveillants-chefs [...] Sur le plan militaire nous sommes un peu plus tranquilles et la semaine prochaine à cette heure-ci la guerre sera suspendue. »*

### **6 août 1954, à 6 h 00**

*« Je profite d'une liaison exceptionnelle qui part dans quelques instants pour vous écrire ce petit mot qui sera sans doute la dernière lettre de guerre, car il est probable que la route ne sera pas ouverte d'ici mardi prochain. Au fur et à mesure que nous approchons de cette date, nous réalisons de moins en moins comment cela se passera [...] Nous ne pouvons croire que le Viet accepte aussi facilement de quitter le territoire. Si cela se fait, on peut sans doute affirmer qu'il y a une très forte discipline, car enfin ils doivent bien se rendre compte qu'ils ont servi de monnaie d'échange contre le départ du Corps expéditionnaire du Tonkin. Il ne semble pas qu'ils envisagent de gaité de cœur de quitter la terre où ils sont nés et où ils se sont battus.*

*Sur le plan politique ils sont extrêmement forts*

*et ont déjà retourné la veste en proclamant que les Français s'entendent bien avec eux. Ce raisonnement paraît d'autant plus vraisemblable que nous n'avons jamais caché notre admiration pour l'organisation viet et que, de plus, nous sommes soumis aux plus vives critiques du gouvernement vietnamien. Nous sommes maintenant prisonniers des accords que nous avons trop vite signés avec Bao Daï, car nous aurions pu jouer une carte magnifique en Cochinchine, puissamment aidés par l'arrivée de toutes les forces du Tonkin qui auraient indiscutablement ramené la confiance. Je reste convaincu qu'il n'y a pas ici une haine du Français mais qu'il y a eu un drame de conscience entre la fidélité à des maîtres qui proclament leur départ prochain et les gages à obtenir auprès des maîtres futurs.*

*Saurons-nous jouer sans mollesse la carte de la présence française, source de paix, d'ordre et de sécurité ? Je crois que les Cochinchinois ont fait suffisamment l'expérience de l'anarchie baodaïste pour accepter, pour souhaiter peut-être, ce retour sans qu'il paraisse comme un retour du colonialisme. Autrement notre secteur est calme. Encore quatre nuits à ouvrir l'œil pour nos postes. Pour la suite, « wait and see ». »*

### **8 août 1954**

*« Nous nous attendons à une reprise virulente des activités du Vietminh qui ne cesseront que le 11 à 8 h 00 du matin. On ne sait pas encore comment ceux du Sud-Vietnam réagiront au cessez-le-feu [...] On s'attend, conformément aux instructions qu'ils ont reçues, à ce que la pression sur tous les postes soit de plus en plus forte jusqu'à l'heure exacte du cessez-le-feu. D'ici là, les attaques seront menées avec toute l'ardeur qui les caractérise et ils chercheront à dépenser le maximum de munitions. J'ai prescrit pour tous les postes la formule « toile d'araignée » qui consiste à mettre des embuscades et patrouilles tout autour dans un rayon de 250 m, de façon à faire vibrer la toile au moindre indice et éviter ainsi toute surprise. En ce qui concerne Phuoc – Hoa, je n'exclus pas la possibilité d'un sabotage en règle des matériels avec harcèlement simultané aux mortiers. Nous avons organisé la protection des populations civiles et la nôtre ; nous ne serons donc pas surpris.*

*Pour ma part j'ai fait vérifier que la signalisation aérienne de nuit de chaque poste était au point, de*

telle sorte qu'à la moindre manifestation rebelle, les chasseurs bombardiers puissent intervenir. Il nous faut absolument gagner le dernier round au risque de tout perdre sur le plan politique. Il est évident que nous devrions pouvoir occuper le 11 à 8 h 00 toutes les bases viets. Notre attitude actuelle est un exemple de candeur et nos réactions sont strictement européennes. Il est certain qu'au train où nous allons, les Viets gagneront ce dernier round si important pour l'avenir du Sud-Vietnam. À voir ce qui se passe actuellement, il est évident que nous n'en voulons plus. À Saïgon on déclare à qui veut l'entendre que nous avons donné le maximum de cartes aux diplomates, à eux de se débrouiller. On est incapable de mettre l'armée au service d'une politique, quels que soient les sacrifices à consentir à nouveau.

Je reste convaincu que nous avons une carte magnifique à jouer au Sud-Vietnam, mais au lieu de la jouer, nous continuons à nous faire retirer notre influence par la signature d'accords qui donnent satisfaction à quelques ambitieux, mais qui font le malheur du peuple. Notre action auprès de la masse pourrait être tellement simple et rentable. J'en ai eu un exemple frappant hier encore au cours d'une tournée de propagande doublée d'une séance de soins gratuits. C'est incroyable ce que l'on arrive à obtenir avec du coton, une bouteille de mercurochrome et des cachets de quinine. Ce qui est grave chez tous les Vietnamiens que nous avons mis au pouvoir, c'est qu'ils n'ont aucun souci de cette masse puisqu'ils ne dépendent pas d'elle ; il vaut mieux acquérir une bonne petite fortune qui leur permettra de jouer et profiter de toutes les influences, en achetant toutes les consciences, même françaises.

La carte française est à jouer dans les campagnes qui ignorent totalement le gouvernement sud-vietnamien qu'elles n'ont jamais vu se manifester. Elles ne connaissent que le Viet qui a détruit la paix française. De toute façon, le parti politique le plus fort qui peut gagner par son organisation et la valeur de ses cadres reste le parti caodaïste <sup>(1)</sup>, le seul qui puisse s'opposer efficacement aux Viets. »

---

(1) Ndlr : Le caodaïsme est une « religion » fondée en Cochinchine en 1925, qui s'appuie principalement sur trois religions qui imprègnent l'Asie orientale : le confucianisme, le taoïsme et le bouddhisme, tout en s'inspirant aussi du christianisme ! Ralliés à la France en 1946 avec plusieurs centaines de milliers de fidèles implantés en Cochinchine, la collaboration des caodaïstes se limite à des intérêts communs.

## 18 août 1954

« Ici, rien de nouveau. La paix est une chose toute nouvelle à laquelle on s'adapte progressivement. Elle se traduit pour nous par une liberté de circulation qui nous surprend [...] Les Viets ont cessé le combat le 8 à 19 h 00 [...] Il semble que les choses se soient moins bien passées dans les zones tenues par l'armée vietnamienne. Le fait s'explique par le comportement des Viets eux-mêmes qui renversent complètement la vapeur et jouent maintenant la carte de l'alliance franco-vietminh. Ils n'acceptent de discuter qu'avec les Français. Ils ignorent totalement le gouvernement et l'armée Bao Dai. On cite les anecdotes suivantes :

- Hier à [illisible] les prisonniers viets du camp demandent à voir le commandant du secteur. À peine a-t-il franchi la porte du camp qu'un garde-à-vous énergique retentit. Les prisonniers étaient rassemblés en carré autour d'un mât et aussitôt on hissait les couleurs, mais le commandant eut tout juste le temps d'attraper le drapeau viet et le drapeau français qui, 20 secondes plus tard, allaient flotter dans l'air.
- Hier également, une compagnie viet se présente à un poste et demande l'autorisation de passage ; nous devons les déplacer en camion sur leur zone de regroupement. Venant de la brousse au nord-ouest de notre secteur, les hommes étaient, semble-t-il, complètement à plat, le torse nu, toutes les armes emballées dans des caisses, et deux tonnes de munitions qui suivaient. Ils ne savaient pas encore qu'ils partaient au Tonkin car les cadres laissent supposer qu'ils vont se regrouper dans certaines régions en attendant le départ des Français. La propagande rebelle cite le passage des accords où nous reconnaissons l'indépendance et l'unité politique du Vietnam. Il semble donc qu'ils cherchent à se montrer le plus « réglo » possible et cette attitude facilite les choses. Cependant, dans les commissions, nos supérieurs s'efforcent de « baisser culotte ».

La doctrine actuelle à tous les échelons sauf au nôtre, semble être « pas de complications, le but à atteindre étant le rapide départ des Viets ». En vertu de ce principe et aussi de l'optique des choses vues par nos négociateurs sur une carte au 1/400 000 toute militaire, et par les négociateurs viets sur une carte au 1/5 000 toute politique, nous perdons la face à tous les coups

*auprès de nos combattants et des populations que nous contrôlions. En effet, les Viets ont réussi à obtenir que la limite de leur zone de regroupement passe par une route que nous tenions fermement et menant à Tan-Uyen, puis Bien-Hoa.*



Remise de la Croix de la Vaillance Vietnam au lieutenant Léonard-Blancher (© famille Léonard Blancher)

*Aux termes des accords qui prévoient une bande neutralisée de 3 km, au-delà de cette limite de zone, nous devons évacuer nos postes, ne pas hisser nos couleurs, etc. ! C'est absolument lamentable comme capitulation autour d'une table ronde. Les Viets cependant démontrèrent bien par là une secrète aspiration qui était de reprendre cette route par la force. Ils l'avaient proclamé dans leur propagande. Ils réalisent dans la paix ce qu'ils n'ont pas pu obtenir dans la guerre. Notre commandement avait vu clair en décidant la réimplantation de nos forces sur cet axe vital. La zone viet fut coupée en deux. Nous avons infligé de lourdes pertes aux convois de ravitaillement qui cherchaient à passer cette route de l'ouest vers l'est et réciproquement. Il n'en est que plus pénible d'évacuer ces garnisons qui se sont si bien battues. Ce n'est que pour 10 jours, soit, mais nous perdons quand même la face, ce qui est très grave dans ce pays et ce que ne mesurent pas toujours nos grands chefs [...] Le séjour est ramené à 24 mois. Déjà les départs s'accélèrent. Je n'en ai donc que pour cinq mois. »*

Ce même jour interviennent les premières libérations qui vont se poursuivre jusqu'à fin septembre.

## 26 août 1954

*« Petit à petit on se fait à notre nouvelle vie, mais cette liberté, nous étonne tous les jours. Prendre un véhicule à n'importe quelle heure pour aller n'importe où c'est du merveilleux [...] Il est question actuellement de céder à la demande des Vietnamiens qui veulent toutes les responsabilités territoriales militaires. Dans ces conditions je ne ferai pas de vieux os à Phuoc-Hoa. Mais je me méfie de ces projets ambitieux. Ce serait sur ce point que le général Ely aurait coupé les ponts avec les Vietnamiens et serait parti à Paris, en donnant ordre d'arrêter tout transfert pour le moment.*

*La situation du cessez-le-feu et des regroupements reste très confuse dans le Sud. Les conflits sont nombreux avec les confessionnels qui refusent de se soumettre à un accord signé entre les Français et le Vietminh. Les Hoa-Hao interprètent ce geste comme un coup de poignard dans le dos et nous le font payer par quelques attaques bien menées où nous laissons des plumes. Là encore, j'ai eu de la chance de quitter le panier de crabes de Cantho car ici, avec nous, les Viets sont tout ce qu'il y a de plus réglo, nous disons même respectueux car nous leur avons infligé des défaites sévères malgré tout. Ils auraient même tendance à partir en vaincus. Ce fait renforce curieusement le point de vue émis dans la dernière lettre de mon père selon lequel le Vietminh jouerait la carte française et le Vietnam la carte américaine [...] Mon rapatriement doit avoir lieu en principe le 15 janvier 1955. Je préférerais indiscutablement revenir en France le 15 juillet en prolongeant mon séjour de six mois. »*



Concertation entre un officier français et un gradé vietminh

Le 20 septembre, en désaccord avec le général Ely, le général Salan demande et obtient son rappel en France. Il quitte l'Indochine le 9 octobre. Il sera remplacé par le général Jacquot.

### **29 octobre 1954**

« Nous allons vivre une période de restrictions budgétaires très sévères [...] La « grande muette » sera la première à faire les frais de la politique Mendès France, renforcée par des socialistes, antimilitaristes réputés. Je ne sais si je vous ai dit qu'on parle de dégager des cadres, à nouveau 3 000 officiers en 1955.

À la date du passage de commandement, le personnel français d'encadrement et d'instruction a formé, par simple note de service, un détachement de liaison, placé sous les ordres du capitaine D., un de mes camarades de promotion, rescapé de Buchenwald [...] La mission de ce détachement, sa subordination et ses responsabilités n'ont pas été définies par le commandement ; la plus entière initiative est donc laissée à son chef et c'est bien là que naît le drame.

Ce capitaine animé du désir louable de vouloir faire quelque chose, et secrètement enflammé par la passion de commander, se livre à une démagogie facile avec les Vietnamiens et accepte une subordination à ces derniers. C'est bien cette subordination qu'il a du mal à faire accepter aux sous-officiers. Pris en porte-à-faux, ces mêmes

sous-officiers qui savent tout, voient en moi le portefanion de leurs revendications presque syndicales, alors que mon camarade m'accuse de jeter de l'huile sur le feu [...] Ma position reste très ferme et axée sur le grand principe que « qui a été maître ne devient pas valet » et ce, pour plusieurs raisons. En Extrême Orient, il est bien connu que la « face » commande tout. D'autre part nous avons déjà éprouvé l'art consommé avec lequel les Vietnamiens savent nous faire chuter, ou mieux encore, nous prendre en sandwich quand une affaire est soulevée ; aussitôt nous perdons toute efficacité car nous devenons à notre grande stupéfaction la cause même de l'incident qui a soulevé l'affaire. Enfin, non seulement l'orgueil vietnamien est largement satisfait, mais encore comme aujourd'hui, tout le monde est descendu faire la foire à Saïgon pendant que les Français veillent.

Ainsi, d'une organisation qui devrait être parallèle, mon excellent camarade en a fait une hiérarchie subordonnée du seul fait que lui-même accepte de passer du rôle de « conseiller » au rôle « d'adjoint ». De là le grincement de toute la machine européenne. Et pourtant le commandant avait clairement exposé ses intentions quand il déclarait le jour du départ de son prédécesseur : « Phuoc-Hoa est un centre de convalescence pour les Français. » Il fallait bien comprendre que nous pourrions restés couchés. Ce à quoi j'ai répondu du tac-au-tac que ce serait très vite une annexe de Cho Quan (- l'asile de fous de Saïgon). »

Lieutenant Jean Léonard-Blancher  
Promotion de Saint-Cyr « Victoire » (1945)

## **LA FIN**

Le 9 octobre 1954, Hanoi est remis aux autorités du Vietminh. « L'ordre rouge » se répand rapidement. : la circulation automobile est réduite à celle des voitures officielles, bars, dancings, magasins sont fermés. Dans l'ensemble, le repli, des troupes et du matériel français s'effectue dans un climat hostile, mais sans heurts majeurs. Les opérations se déroulent selon un calendrier et des horaires définis minutieusement avec les nouvelles autorités.

Le rôle joué par la France en Extrême-Orient s'achève. Le gouvernement est davantage accaparé par l'insurrection algérienne que par les problèmes indochinois. Contrairement à la France, les gouvernements sud-vietnamien et américain

ne sont pas signataires des accords de Genève et n'entendent pas honorer les engagements pris par les Français. Pour eux, il est temps que la France cède la place. La pression exercée au printemps 1955 sur le CEFEO et les éléments

vietnamiens restés fidèles, reprend pendant l'été. Au mois d'août, les services spéciaux américains agissent ouvertement, avec pour mission d'arrêter tous les agents vietnamiens travaillant pour le service de renseignement français.

Au début de l'année 1956, la France dispose de six mois pour rapatrier les derniers contingents du CEFEO (30 000 soldats), le retrait devant être impérativement achevé à la fin juin. En moyenne, 7 000 hommes sont rapatriés chaque mois par voie aérienne mais surtout maritime. Ainsi, le *Pasteur* qui a représenté à lui seul le tiers des transports militaires du CEFEO, fait ses adieux à l'Indochine le 15 mars 1956

Le 10 avril 1956, les rues de Saïgon s'animent une dernière fois. Les Français quittent définitivement le Sud-Vietnam le 28 avril 1956, jour de la liquidation et de la dissolution du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient. Un dernier contingent quittera Saïgon en septembre. Reste encore 3 000 militaires français chargés de liquider les questions administratives et financières du corps expéditionnaire. La présence

militaire ne se limite plus qu'à la garnison de la base aéroterrestre de Seno, au Laos, que les derniers soldats français quitteront à l'été 1963.

Le départ des Français du Vietnam met fin à environ 100 ans de présence française en Indochine. Cependant, quelques centaines de militaires français seront encore présents jusqu'en janvier 1958, pour superviser le retour des archives ou de matériels militaires français, aider aux rapatriements d'anciens colons ou citoyens français civils, dont d'anciens propriétaires terriens, issus surtout du Nord-Vietnam, où ils étaient indésirables pour le régime communiste, ou même pour transférer en France des corps de militaires français inhumés en Indochine, dont certains étaient liés aux débuts de la colonisation.

La France s'en va, sans grandeur, dans l'indifférence générale de son opinion publique. Elle passe la main aux Américains, alors même que la présence d'une puissance militaire étrangère au Sud-Vietnam avait été l'argument majeur pour justifier le retrait du CEFEO !

## RADIO HIRONDELLE

*Les émissions de « Radio-Hirondelle », « la Voix des Forces françaises en Extrême-Orient » a cessé d'émettre le 11 avril 1956 à minuit et le silence qui s'est installé sur leurs ondes a marqué de façon concrète le départ effectif du Corps Expéditionnaire.*



Général Jacquot

Voici le texte de la courte allocution prononcée par le général Jacquot, commandant en chef, à l'occasion de la cessation des émissions de la station radio :

*« Les équipes successives qui l'ont animé depuis cinq années auront le droit d'être fières d'une mission bien remplie. Dans quelques semaines "Radio-Hirondelle" renaîtra sur la terre d'Afrique et le dernier carré du Corps Expéditionnaire qui m'écoute ce soir à Saïgon sera sans doute parmi ses auditeurs.*

*Le destin des armées des vieilles nations militaires consiste en effet à ne pas connaître de*

*repos. Aux missions qui s'achèvent au Vietnam vont succéder d'autres missions délicates. Le gouvernement de la République connaît votre courage et sait votre expérience. Je suis certain que vous ne décevrez pas les espoirs que la nation met en vous.*

*C'est en vous disant ma confiance dans votre résolution et ma foi dans les destinées de la Patrie que je vous souhaite bonne chance, alors que va se taire le poste qui soutint si longtemps et si efficacement le moral du Corps Expéditionnaire. »*

*Article paru dans le "Journal d'Extrême-Orient"  
du 11 avril 1956*

# LOUISE MICHEL, LA « VIERGE ROUGE »

*Evoquer la mémoire de Louise Michel n'est pas dans la lignée des articles publiés habituellement dans Farac Info. Pionnière de la défense des droits des femmes, son combat est pourtant dans l'air du temps. Alors pourquoi ne pas faire connaissance avec l'une des très rares femmes à être reconnue par l'Histoire de France ?*

André Mudler

## LOUISE MICHEL, PAR ELLE-MÊME

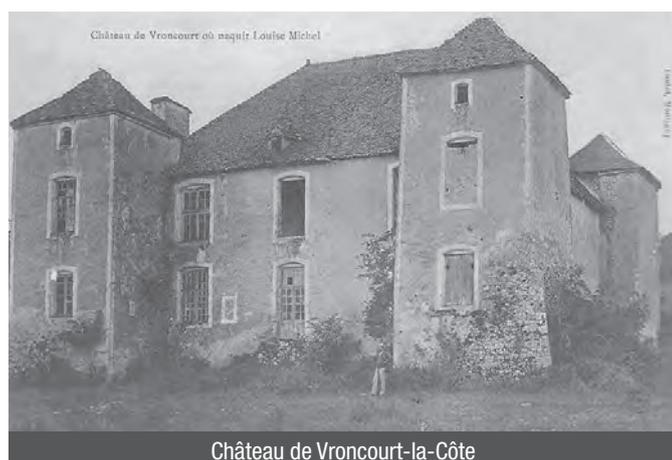
- « *Je suis ce qu'on appelle une bâtarde* »
- « *J'ai été élevée en liberté avec les hirondelles* »
- « *Un cheval habillé en femme* »
- « *Je suis de celles qu'on tue, non de celles qu'on salit* »
- « *Je ne voudrais jamais être servie chaque soir à un mari comme le potage* »

## Née de père inconnu



Louise Michel

Marianne Michel est jeune servante-cuisinière en la maison bourgeoise du marquis Charles Etienne Demahis, avocat au Parlement de Paris à la retraite, sise à Vroncourt-la-Côte (Haute Marne). C'est en ce « château » que Marianne se trouve enceinte et accouche, le 29 mai 1830, d'une fille au minois ingrat. Elle



Château de Vroncourt-la-Côte

la prénomme Louise. Le voisinage ne manque pas de s'interroger sur l'identité du géniteur. Etait-ce le marquis Charles, ou son fils Laurent, jeune étudiant en ses vingt ans ? La question demeurera sans réponse. Charlotte Demahis, l'épouse du marquis, déclara péremptoirement que « Louise est du sang des Demahis » et s'opposa fermement à toute discussion sur le sujet. Louise fut élevée comme la petite fille de la famille. Marianne tut son secret à jamais, resta au service des Demahis, bénéficie de leur considération, figure sur le testament du marquis. A son décès, elle hérita de quelques bois et arpents de terre arable.

## LE TEMPS VENU DE LA VRAIE VIE À AFFRONTER

La vie paisible et champêtre de Louise prend fin à l'orée des années 1850 avec le décès des Demahis. Il lui faut brusquement se débrouiller seule pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa maman. Par vocation, elle voudrait enseigner. Mais, pour cela, il lui faut acquérir les diplômes exigés. Après avoir été une première fois recalée pour connaissances insuffisantes, elle les obtient en 1852 à Versailles.

## Les débuts

Indépendante d'esprit, habituée à la liberté d'être, Louise rechigne à se placer sous la tutelle du système pédagogique de Napoléon III. Elle préfère, avec Julie, une copine de même acabit, créer une « école ouverte » à Audeloncourt, dans les environs de Vroncourt. Louise va s'épanouir en dispensant un enseignement inventif. Elle tient ses classes dans la nature au hasard de promenades, sous les arbres, dans les pacages, au bord des ruisseaux. Elle remplace les prières par la... Marseillaise, fait apprendre des textes de Victor Hugo alors en exil et frappé d'interdiction ! Les élèves sont ravis, d'autant que le midi, à la

pause, elle les fait avantageusement « cantiner » chez l'habitant.

### Les contrariétés

Si les enfants sont enthousiastes de la formule, en revanche, certains parents, ruraux de fond, respectueux de l'Empire, du culte et du classicisme, lui marquent une hostilité grandissante. Elle est contrainte, à deux reprises, de transférer son « école ouverte » à Clefmont, puis à Millières, autres bourgades de la Haute-Marne. Enfin, Louise est convoquée par le recteur et par le préfet. Les deux sommités, sentencieusement, lui ordonnent de mettre fin à ses méthodes d'enseignement fantaisiste et l'incitent, avec insistance, à entrevoir un départ pour une grande ville où, à leur point de vue, elle pourra plus aisément donner libre cours à ses originalités, et à ses singularités.

### PARIS, CREUSET FONDATEUR DE LA « FILLE DE LA COLÈRE »

Louise Michel arrive à Paris pour la rentrée scolaire 1856-1857.

### Son premier poste

Grâce à la recommandation bienveillante du recteur de Chaumont, qui, au-delà de sa rigueur initiale de fonction, avait trouvé Louise intéressante, elle obtient un poste de sous-maîtresse dans un collège du X<sup>e</sup> arrondissement, quartier de la République. Julie, la copine, également recrutée, suit le mouvement. La directrice, très conventionnelle, les loge spartiatement à l'étage du collège, leur interdit toute visite masculine et leur impose une même stricte tenue, robe sombre, longue jusqu'aux mollets, bottines lacées, absence de bijoux clinquants. A la rentrée suivante (1857-1858), la directrice, satisfaite de leur enseignement et de leur comportement, désireuse, l'âge venant, d'alléger ses responsabilités, leur propose de les associer à la gestion du collège. Julie préfère s'émanciper seule, Louise accepte. Elle fait venir sa maman.

### L'ouverture vers l'extérieur

Avide du savoir, Louise suit les cours d'instruction populaire. Elle croise Théophile Ferré, un saute-ruisseau d'une officine notariale.

Il lui insuffle sa haine de l'Empire, de l'Eglise, des bourgeois. Féministe naissante, elle adhère à l'association des « Droits des femmes ». En son besoin de communiquer, elle jette ses rêves sur le papier, envoie ses écrits à Victor Hugo dont elle est éperdument admiratrice, signe « Enjolras » du nom d'un des personnages des « Misérables ».



Théophile Ferré

### La montée en puissance de la révoltée

Alors qu'elle rumine l'attentat manqué par Orsini contre Napoléon III (14 janvier 1858), persuadée qu'elle aurait fait mieux, la directrice du collège décède. Louise doit se réinventer ailleurs. Consciente que pour être elle, il lui faut s'immerger au creux de la réalité sociale et humaine, elle fonde un externat libre à Montmartre. Aussitôt, c'est trente, cinquante, cent poulbots qui affluent, les pieds nus dans leurs sabots, le ventre creux. Au vrai, les mères s'en débarrassent, non pas pour qu'ils s'instruisent, mais pour qu'ils bénéficient de la collation servie à mi-journée, à même de calmer leur faim sans cesse inassouvie. Durant dix ans, Louise va s'escrimer à y pourvoir au prix d'un effort exténuant qui la conduit à la rébellion. Et même si le maire de Montmartre, le docteur Georges Clémenceau (futur président du Conseil), l'aide autant qu'il y pouvait, elle est contrainte chaque soir, avec Malvina, un trottin (jeune employée) montmartrois aussi malingre que futé qu'elle s'est attachée, à mendier, à ratisser les boulangeries, à récupérer le pain dur invendu pour le faire tremper dans le lait, les marmots en redemandent. C'est au contact, et au partage de la misère du peuple que Louise devint belliqueuse, violente, écorchée vive, révoltée.

### La première confrontation à la violence de la rue

Le 10 janvier 1870, Théophile Ferré souhaite que Louise l'accompagne à Auteuil, aux obsèques de Victor Noir, journaliste à la « *Marseillaise* », tué

d'un coup de pistolet par Pierre Bonaparte, cousin de Napoléon III. Les funérailles déclenchent une énorme fureur populaire. Louise, au premier de la foule, gesticule, vocifère, jusqu'à perdre connaissance. Elle est extraite du tumulte, des heurts, des coups par Jules Vallès<sup>(1)</sup> et Henri Rochefort<sup>(2)</sup>. Marquée, c'est à partir de ce jour que Louise portera uniquement un vêtement de deuil, telle une veuve éperdue et inconsolable.

## LA FEMME DE COMBAT

Dans le prolongement du désastre de Sedan et de la capitulation de Napoléon III (2 septembre 1870), Louise va faire sien le calvaire du peuple de Paris assiégé par les Prussiens, va, corps et âme, s'associer à sa révolte dite la « Commune<sup>(3)</sup> ».

### Louise « sœur des pauvres, mère des braves » (Henri Rochefort)

Les prémices de l'insurrection populaire bruissent. Louise préside le « comité de vigilance des citoyennes du 18<sup>e</sup> arrondissement (Montmartre) ». Jules Vallès lui remet un uniforme de garde national, chassepot compris. Mais c'est drapée dans sa cape noire, foulard



Louise Michel en uniforme



Louise Michel en tenue de veuve

(1) Jules Vallès (1832-1885) : journaliste, écrivain et homme politique d'extrême gauche, fondateur du journal « Le Cri du Peuple ».

(2) Henri Rochefort (1831-1913) : journaliste, homme politique d'extrême gauche. Condamné au bagne de Nouméa, il parvient, fait unique, à s'échapper en 1874.

(3) La guerre de 1870 et la Commune ont fait l'objet de très nombreux textes. Les faits sont connus. Nous en citerons seulement quelques-uns, lorsqu'ils concernent le rôle direct de Louise Michel. Nous rappelons également le bulletin de Farac Info n° 540 de mai-juin 2021 où ces sujets ont été abordés.

rouge au cou, qu'elle va préférer intervenir dans les combats de rue.

- c'est ainsi vêtue que, le 26 février 1871, elle exhorte les Montmartrois, hissée sur un affût, à défendre au prix du sang les 227 canons (nombre le plus souvent cité) regroupés, parc du Château Rouge, par les patriotes pour les soustraire aux Prussiens devant entrer dans Paris.
- c'est ainsi vêtue, qu'à l'aube du 18 mars 1871, elle donne l'alarme et fait sonner le tocsin pour que les partisans se rassemblent d'urgence et s'opposent au 88<sup>e</sup> régiment d'infanterie venu saisir leur artillerie, sur ordre de Thiers, député de Paris, chef du pouvoir exécutif.
- c'est ainsi vêtue, que le 28 mars 1871, lors de la proclamation de la Commune à l'Hôtel de Ville de Paris, à l'empyrée de sa griserie, ayant tenu à ce que ses élèves endimanchés soient présents, qu'elle leur fait entonner une Marseillaise pathétique.
- c'est ainsi vêtue, qu'en avril et mai 1871, elle combat au sein du 61<sup>e</sup> régiment de Montmartre, opposé à la contre-offensive des Versaillais. Son commandant, le général Emile Eudes, lui offre une carabine Remington. Elle en usera.
- c'est ainsi vêtue, que le 21 mai 1871, elle défend férocement avec 120 « pétroleuses » la barricade de la place Blanche.
- c'est ainsi vêtue, que le 27 mai 1871, elle guerroye parmi le dernier carré des Communards au cimetière de Montmartre et chaussée de Clignancourt. Il reste quatre survivants. Louise réussit à s'extraire de la nasse, sauve.

## LE TEMPS DES REPRÉSAILLES

Après avoir exercé le pouvoir 72 jours (18 mars - 28 mai 1871), la Commune est mâtée. Le « Temps des cerises » ne reviendra pas. C'est celui des représailles qui prévaut. Louise, qui, étonnamment, est sortie indemne de la mitraille et a échappé à l'épuration sauvage et aux exécutions punitives immédiates, va être victime d'un coup du sort.

### L'imprévu

Le 6 ou 7 juin (date approchante, les sources divergent), Louise est prévenue que la police, à



Arrestation de Louise Michel

sa recherche, a arrêté par défaut sa maman et Malvina son amie. Folle de rage, au mépris de toute prudence, elle déboule au commissariat et arrache l'information que ses protégées ont été conduites sur les fortifications, au bastion 17, pour y être fusillées. Elle fonce, les trouve ; par la violence du verbe et la véhémence du geste ; elle obtient leur libération en échange de sa propre détention !

### Le circuit carcéral

Surprise, et sans qu'elle sache le pourquoi, Louise n'est pas incluse dans la fournée programmée des exécutions ; elle est transférée successivement à la forteresse de Satory, haut-lieu du martyrologue des Communards, mêlée à une poignée d'autres bougres, puis à la prison des Chantiers de Versailles, à la maison de correction de cette même ville et, enfin, à la centrale d'Arras avant d'être ramenée à Versailles le 29 novembre 1871, appelée à comparaître devant le tribunal militaire.

### Le jugement

Le 16 décembre 1871, Louise comparait devant



les juges, théâtrale, vêtue en veuve, le visage voilé par un crêpe noir. Fière, arrogante, elle refuse l'assistance d'un avocat et revendique ses actes. Insolente, elle crie « *si vous n'êtes pas des lâches, tuez-moi* ». La peine de mort est requise. Elle est commuée en détention à vie dans une enceinte fortifiée.

### L'exécution de la condamnation

Louise est incarcérée à la centrale d'Auberive (Haute-Marne) dans des conditions supportables durant 18 mois. Le 21 août 1873, il lui est notifié sa déportation en Nouvelle-Calédonie en même temps que vingt autres détenues. Le 24 août 1873, elles partent en voiture cellulaire pour La Rochelle, via Langres et Paris. De là, à bord du bateau « *La Comète* », elles rejoignent Rochefort<sup>(4)</sup> pour, le 9 septembre 1873, embarquer sur le « *Virginie* » à destination de Nouméa, et y accoster deux mois plus tard, le 8 décembre.

(4) Certaines sources indiquent Saint-Martin-en-Ré.

## AU PAYS KANAK<sup>(5)</sup>

Au débarcadère, l'amiral gouverneur fixe le lieu d'installation<sup>(6)</sup>. Louise Michel, matricule 2182, demande à être envoyée à la presqu'île Ducos, au nord de Nouméa, où, selon les échos entendus, les déportés peuvent adopter le mode de vie Kanak. La majorité du convoi, par solidarité, l'imite. Au village de Numbo, une case lui est affectée. Elle va la partager avec Nathalie, une codétenue d'Auberive.

### L'adaptation

À l'opposé de nombre de déportés qui, au fil du temps, sombrent dans la dépression, voire la folie, renoncent, épuisés par l'éloignement, le climat, les travaux harassants imposés, Louise affiche sa volonté de résister, de survivre. Elle sera l'une des rares à s'imprégner de la vie locale. Elle lie connaissance avec le chef de tribu local, apprend la langue Kanak, réfrène sa pulsion de participer physiquement à la révolte de 1878, prospecte la région dans les limites autorisées, se passionne pour la flore ornementale et médicinale, entreprend un herbier, un jardin potager, une plantation de papayers, s'expérimente à l'élevage des vers à soie. La faune ne lui est pas indifférente, elle domestique chiens sauvages, chats, oiseaux et même... un serpent de mer.

Sur le plan de l'esprit, elle ne cesse de correspondre avec Rochefort, Henry Bauer (fils naturel d'Alexandre Dumas) eux aussi déportés sur la côte ouest de l'île, Victor Hugo, Clémenceau. Elle prépare un livre sur les légendes Kanaks « *Océaniennes* ». Lors de ses randonnées en forêt, elle rameute les enfants et leur apprend « Le temps des cerises » et la... Marseillaise. En 1879, une mesure de clémence l'autorise à résider à Nouméa. A l'instigation du maire, elle reprend son métier d'institutrice. Elle enseigne d'abord aux enfants des fonctionnaires, des colons, puis à ceux des déportés et enfin aux petits Kanaks. Le dimanche, elle alphabétise les adultes Kanaks.

---

(5) Nous privilégions le terme Kanak à la traduction française de canaque.

(6) Au 1<sup>er</sup> janvier 1874, 3217 communards avaient été déplacés en Nouvelle-Calédonie.

## L'amnistie

À l'initiative de Gambetta, l'amnistie générale des Communards fut promulguée par la loi du 11 juillet 1880, en prévision du 14 Juillet et des élections législatives qui se profilaient. L'information parvint en Nouvelle-Calédonie à l'automne 1880. Après sept années de déportation, Louise Michel rejoint la métropole via Sydney, le canal de Suez, Londres, Newhaven, Dieppe... avec cinq chats !

### A PARIS, L'ACCUEIL

Le 9 novembre 1880, Louise arrive à Paris, gare Saint-Lazare. En son honneur, des milliers de Parisiens chantent la Marseillaise et la couvrent d'œuillets rouges. Elle s'éclipse et court auprès de sa maman, vieillie, édentée, recluse en un fauteuil, l'élocution malaisée. « *J'ai bien cru ne jamais te revoir* » dit-elle à sa fille. Elles pleurent toutes les deux.

### VERS UNE AUTRE COLÈRE

Louise, à peine de retour, va s'engager dans une autre colère de 25 ans, jusqu'à son dernier jour. Après s'être recueillie sur la tombe de Théophile Ferré<sup>(7)</sup> au cimetière de Levallois-Perret, « *je jure de te venger* », Louise, désormais acquise à la pensée anarchiste, va en être la propagandiste, la théoricienne, la passionaria.

### La nouvelle croisade

Toutes les prestations publiques de Louise, toutes ses harangues promouvant le grand chambardement, entraînent tohu-bohu. A nouveau dans le collimateur des autorités régaliennes, sa trajectoire contestataire va être ponctuée de séjours en prison.

- Le 9 mars 1883, Louise est condamnée à six ans de détention pour trouble à l'ordre public. Elle est incarcérée à la prison de Clermont-sur-Oise réputée pour sa dureté. Sur intervention de Georges Clémenceau auprès du Président de la République, elle bénéficie, le 1<sup>er</sup> janvier 1885, d'une autorisation exceptionnelle

---

(7) Théophile Ferré a été fusillé le 29 novembre 1871 à Satory pour avoir notamment ordonné, le 26 mai 1871, l'exécution de 74 otages dont 10 ecclésiastiques, parmi lesquels l'archevêque de Paris.

de sortie pour assister sa mère mourante. Marianne décède le 3 janvier 1885. Louise n'est pas autorisée à assister aux obsèques. Elle est reconduite à Clermont-sur-Oise. En proie brutalement à une crise mêlant prostration et démence, elle est transférée à l'infirmerie de la prison Saint-Lazare à Paris. Pour raisons de santé, elle sera libérée en novembre 1885.

- Le 22 janvier 1888, au Havre, en pleine conférence, un opposant tire sur elle deux coups de feu. L'une des balles l'atteint au crâne. Elle ne pourra être extraite. Louise en aura des migraines récurrentes.
- Le 1<sup>er</sup> mai 1890, elle est arrêtée et condamnée à deux mois de prison pour avoir tenu à Vienne des propos insurrectionnels et proféré des menaces à l'encontre de personnes détenant l'autorité.

### Une certaine lassitude

Louise a 60 ans. Elle est moins imperméable aux sarcasmes, aux lazzis, aux menaces, à la pression policière. Elle s'est sentie outragée lorsqu'on a voulu la faire passer pour une pocharde, après avoir bu d'un trait un verre d'alcool que des malintentionnés avaient traîtreusement substitué à l'eau qu'elle avait réclamée au cours d'un débat. En juillet 1890, elle décide de partir en « exil volontaire » à Londres, avec Charlotte, une jeune militante devenue proche et... son chien, quatre chats, « Coco » un perroquet à qui elle a appris de claironner « Vive l'anarchie ». A Londres, Louise et Charlotte mènent une vie étriquée par manque permanent de subsides. Quelques conférences, quelques cours... et toujours le recours aux protecteurs et aux amies. Nostalgiques, appréciant de plus en plus le gin par ennui, elles sont de retour à Paris le 13 novembre 1895... avec la même ménagerie !

### LE CRÉPUSCULE DE L'INSOUMISE

Louise s'engage dans un cycle de conférences en province, avec plus ou moins de succès, de troubles, d'argent gagné. A l'issue d'une tournée d'octobre à novembre 1904 en Algérie, elle est épuisée. Elle prend froid, atteinte d'une pneumonie infectieuse et meurt à Marseille le 9 janvier 1905, à l'âge de 75 ans. Payées par



Louise Michel en 1899

Rochefort, les obsèques ont lieu au cimetière de Levallois-Perret le 22 janvier. L'éloge funèbre est prononcé par Séverine, journaliste, libertaire, féministe, amie de Louise et par le vénérable de la loge « Fraternité Universelle » où elle avait été initiée en 1904. Louise repose tout près de Théophile Ferré.



La tombe de Louise Michel à Levallois-Perret

### LA LÉGENDE

Si Louise Michel, sur ses 75 années de vie, en a vécu 13 en prison ou en déportation, 5 en exil volontaire, 40 de colère, c'est sur ses 3 mois (février - mai 1871), passés l'arme à la main que date sa renommée et c'est durant le temps de sa déportation (1873 - 1880) que sa réputation devint légende. Eloignée par l'espace, absente des regards directs, elle va entretenir l'imaginaire à partir d'un cliché pris par Ernest Appert, le photographe de la Commune, dans une geôle de la prison des Chantiers à Versailles, où son regard est celui de celles qui attendent la camarade (figure de la Mort). Elle devint une

allégorie de la Liberté et l'incarnation de la Commune vivante. Participèrent à l'édification du mythe Rochefort, Rimbaud, Verlaine, auteur d'*Amour*, ballade écrite en son honneur (extrait)

« ... Elle aime le pauvre âpre et franc  
Ou timide ; elle est la faucille  
Dans le blé mûr pour le pain blanc  
Du Pauvre ? et la sainte Cécile  
Et la Muse rauque et gracile  
Du Pauvre et son ange gardien  
A ce simple, à cet indocile  
Louise Michel est très bien ... »

et Victor Hugo qui lui dédie « Viro Major », éloge en 53 vers (extrait) :

« ... Elle n'avait pas l'air de comprendre autre chose,  
Qu'un pilori dressé pour une apothéose,  
Et trouvant l'affront noble et le supplice beau,  
Sinistre elle hâtait le pas vers le tombeau... »

A son retour de Nouvelle-Calédonie, ses 50 ans, son vrai visage, fêlèrent le processus d'idéalisation. L'art contourna le réel, et tricha en ses œuvres ultérieures, avec la réalité physique de Louise. Seuls les caricaturistes continuèrent de s'en donner à cœur de crayon, à tel point que Louise qualifia leurs dessins de « saloperies ».

## LA RÉCUPÉRATION IDÉOLOGIQUE

Louise Michel, porteuse d'une certaine idée socialiste libertaire, fut idéologiquement récupérée par différents mouvements politiques et leur servit de figure de proue. Son nom figure au fronton de près de 200 écoles, collèges, lycées. Il a été attribué à de nombreuses rues. Dans le département du Rhône, et sans que cela soit exhaustif, c'est le cas à Bron, Décines-Charpieu, Feyzin, Givors, Saint-Priest, Tarare, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Villeurbanne... Parmi les reconnaissances les plus récentes, le nom d'une station de métro à Paris (1937), le nom de baptême d'une promotion de l'ENA (1984), le nom d'un square à Paris, au bas de la basilique du Sacré-Cœur (28 février 2004), la réalisation en 2008 d'un film éponyme par Solveig Anspach (Sylvie Testud dans le rôle de Louise Michel, diffusé sur France 3 en 2010), le nom de baptême d'un bateau gréé pour le sauvetage des migrants en Méditerranée,

financé par le street artiste britannique Banksy, à l'équipage qui se veut féministe (2020).

## RÉFLEXIONS LIBRES, QUI LOUISE MICHEL ÉTAIT-ELLE VRAIMENT ?

Entre la harpie avide de sang pour les Versaillais, et la sainte laïque pour les gavroches et les femmes de Montmartre, vaste est le champ du positionnement. André Malraux, en l'une de ses fulgurances, a écrit « *la vérité de l'homme est ce qu'il cache* ». Il me semble, après avoir étudié son parcours, que Louise Michel dissimulait beaucoup, derrière son loup de militante farouche, de sa personnalité multiple, désarçonnante, fascinante. Aussi, avant de me déterminer, je préfère me livrer à quatre réflexions :

- Louise Michel n'est née, ni aventurière, ni révolutionnaire, ni anarchiste. C'était une provinciale idéaliste qui, au contact de la misère ouvrière de Paris, se révolte. C'était une sentimentale, rurale transplantée à la ville qui, éprise d'équité sociale, n'hésita pas à mener une vie chaotique, à prendre les armes, à se mettre hors-la-loi, à en assumer pleinement les consignes « *sœur de charité en carmagnole* » écrivit Léon Daudet.
- Louise Michel avait un cœur de femme. Son amour filial profond envers sa maman en témoigne. Sensible, elle avait aussi une forte inclination à protéger la gent animale, allant en cela jusqu'au baroque.
- Louise Michel avait une préférence féministe marquée. Cependant aucune information, ni indiscretion n'autorise à penser que ses relations étaient autres qu'amicales. S'agissant des hommes, il n'y eut que Théophile Ferré, à qui elle aurait bien volontiers cédé, mais lui la regardait en sœur et ne pensait qu'à la cause. Louise se savait laide. Elle n'en a jamais éprouvé de dépit. Elle trouvait même que cela l'avantageait devant les tribunaux.
- Louise Michel, en sa croisade pour que les pauvres accèdent à « une autre vie », a été une combattante dure, insensible. Elle a été sans pitié pour les Versaillais qui osaient tirer sur le peuple. Elle se vantait que sa carabine précise lui donnait bien du plaisir. Elle a approuvé les

attentats anarchistes. Après celui commis le 9 décembre 1893 par Auguste Vaillant dans l'enceinte du Palais Bourbon, elle répond à un journaliste qui l'interrogeait sur les victimes innocentes « *Qu'est-ce donc que cela en comparaison de la grandeur du but que nous poursuivons* »

### Réponse à la question posée :

Ces quatre réflexions intégrées, je rejoins ceux convaincus que Louise Michel n'était pas une fille du mal. Sa posture rebelle a pu être incomprise. Elle ne traduisait, pourtant, que son éthique humaniste et sa quête de justice sociale. Et si, pour en défendre les fondements, elle a pris l'initiative des « émeutes de la faim » au prix du sang, ce n'était que par altruisme. Elle a pu se tromper. Mais comment porter un jugement hors du contexte des années 1870-1871, notamment (capitulation de Sedan, proclamation de la République, siège de Paris, pourparlers et armistice avec les Prussiens ... suspicion de trahison, peur, famine ...) Louise Michel avait le sang du sacrifice qui coulait

dans ses veines. Foncièrement généreuse, elle abandonnait ses gains et ses avoirs aux déshérités, aux gavroches, quitte à être dans l'impécuniosité permanente. Elle avait besoin de dire sa façon de dire. Louise Michel était sincère, elle n'a jamais abdiqué, elle n'a jamais été lâche. Louise Michel, héroïne humanitaire, tel est mon sentiment.

Mais il appartient aux lecteurs et lectrices d'en décider, cela va de soi.

Jean LAROCHE

### Sources :

- Daniel Zimmermann, Jules Vallès, l'irrégulier, Le Cherche Midi, 1999
- Michel Peyramane, Fille de la colère, le roman de Louise Michel, Robert Laffont, 2003
- Bertrand Tillier, La Commune de Paris, révolution sans images, Champvallon 2004
- Articles de presse le Monde, Le Figaro

## COCORICO

***Les Sportifs de Haut Niveau de la Défense (SHND) ont remporté 21 médailles lors des Jeux Olympiques de Paris, soit un tiers du total des médailles de la délégation française (64), un exploit pour ces athlètes militaires qui ont porté haut les couleurs de la France et des armées.***

Cela mérite bien un cocorico d'honneur ! Jugez-en : les compétiteurs militaires ont représenté 13,6 % du total des athlètes français et obtenu 32,8 % du nombre de médailles. Armée de Terre, Armée de l'Air et de l'Espace, Marine et Gendarmerie nationale, tous les corps ont obtenu des médailles. Trois titres individuels, un par équipe, cinq titres de vice-champion olympique et douze médaillés de bronze. Quel bilan !

Et comment ne pas évoquer la participation des 28 parathlètes issus de « l'Armée de champions », agents sur contrat du ministère des Armées, qui ont choisi la voie de la reconstruction par le sport. Représentant 11,1 %

des participants français, ils ont récolté 33,3 % des médailles dont six en or, cinq en argent et quatorze en bronze.

Tous ont été formés à Fontainebleau, au Centre National des Sports de la Défense (CNSD) fondé en 2006, à l'origine de la création, en 2015, de « l'Armée de champions », héritière du Bataillon de Joinville dissous en 2002 en raison de la fin de la conscription.

Chapeau bas à tous les athlètes et parathlètes qui ont fait honneur à nos armées !

Rendez-vous dans quatre ans à Los Angeles pour de nouvelles médailles !

André Mudler

# LA MÉDAILLE DE LA SÉCURISATION POUR LA BRIGADE OLYMPIQUE

*Mission accomplie pour les 5 500 militaires de la brigade olympique chargés depuis fin juin de sécuriser les Jeux olympiques et paralympiques. Aucun incident majeur n'a été déploré.*

Ni attentat, ni aléas techniques : rien ne sera venu entraver la mission de sécurisation confiée à l'armée de Terre dans le cadre de l'opération Sentinelle - JOP 2024. « *Il n'y a pas eu d'incidents, je m'en félicite et cela permet de mesurer l'efficacité d'un dispositif dissuasif* », a conclu le commandant de la 27<sup>e</sup> brigade d'infanterie de montagne, le général Lionel Catar, à la tête de la brigade olympique, cette unité ad-hoc constituée de détachements en provenance de 45 régiments et formations de l'armée de Terre et conduite par le centre opération de la 27<sup>e</sup> BIM.

Seule réelle ombre au tableau, l'attaque au couteau perpétrée le 15 juillet à la gare de l'Est, phénomène connu de longue date par la force Sentinelle. « *C'est l'un des rôles de Sentinelle que de servir de paratonnerre à certains déséquilibrés. Il est tombé sur une unité entraînée* », rappelle le général Catar. Et si l'agression a fait un blessé au sein de la patrouille, le militaire concerné « *va bien aujourd'hui* » et est resté engagé dans l'opération.

« *Comme dans toute opération qui se déploie avec un gros maillage, nous avons fait pas mal*



Chasseurs alpins en patrouille à Paris

*d'interpellations de droit commun en liaison avec les forces de sécurité intérieure, plutôt en soirée du fait de problèmes de comportement ou d'agressivité de certaines personnes traînant dans les rues* », poursuit le général Catar.

Les cinq groupements tactiques chargés de la sécurité générale, armés par autant de régiments dont deux provenant de la 27<sup>e</sup> BIM, auront également affronté quelques imprévus. L'attaque du réseau des lignes TGV dans la nuit du 25 au 26 juillet, par exemple. « *Nous avons intensifié nos patrouilles au large, du château de Versailles à Eurodisney en passant par les hubs de transport, dont les gares et surtout suite au sabotage du réseau SNCF le matin même de la cérémonie et la présence de nombreux vacanciers bloqués* », explique le général.

À la fois point de départ et point d'orgue de la sécurisation des JO, la cérémonie d'ouverture aura été « *une opération complexe, passionnante, associant de très nombreux acteurs (...) On peut dire qu'elle fut réussie et à la bonne heure. À 20 h 24, le premier bateau, celui de la délégation grecque, s'est présenté au pont d'Austerlitz* ». L'occasion de réaliser plusieurs premières, dont la protection du port d'Ivry-Charenton, d'où sont parties les embarcations de la parade fluviale. Longue de plus de 16 heures, cette opération dans l'opération « *restera un souvenir marquant pour les unités de la brigade, qui ont toutes été engagées ce jour-là* ».

Atypique, l'engagement l'était aussi de par l'ampleur et la diversité des moyens engagés. Derrière les groupements tactiques, quatre bataillons spécialisés ont été constitués pour remplir des missions spécifiques de logistique, de génie ou encore d'aéromobilité. À événement exceptionnel, équipements inhabituels. L'armée de Terre a pour l'occasion déployé des jumelles

de vision nocturne ainsi que des véhicules adaptés aux environnements rencontrés. En témoignent les quads et les fardiers utilisés par les alpins et les parachutistes pour assurer la surveillance de vastes espaces boisés autour de Versailles et de Vaires-sur-Marne. Et pour la première fois durant Sentinelle, l'armée de Terre a largement fait usage de sa trame de drones tactiques, des capteurs « *utilisés de jour comme de nuit y compris dans les zones urbaines* ». Plus de 1500 vols ont ainsi été réalisés par les quelque 60 drones déployés, dont plus de 500 vols opérationnels.

La sécurisation des Jeux paralympiques, de moindre ampleur et concentrés sur moins de sites, a permis de réduire le format de la brigade olympique d'un tiers, mais est resté significatif par rapport à l'engagement habituel.

A mi-septembre, le retour dans les garnisons respectives des unités engagées a mis un terme à un processus engagé au printemps 2023.

*André Mudler*

*Source : un article de Nathan Gain, Forces Opérations Blog, 30 août 2024*

## VISITE DE L'USINE D'ARMEMENT KNDS (EX NEXTER) DE ROANNE

*Le 9 avril, 47 membres et amis de la FARAC ont eu le privilège de visiter l'usine KNDS de Roanne, principal site de production de KNDS France, société contrôlée à 50 % par l'Etat et à 50 % par le groupe familial allemand Bode-Wegmann.*



La salle d'accueil, présentation de la société KNDS

La gamme des produits de KNDS comprend des chars de combat, des véhicules blindés, des systèmes d'artillerie, des systèmes d'armes, de la robotique, des munitions, etc.

Premier signe d'ambiance : identification visuelle, ni téléphone, ni appareil photo. Nous sommes bien dans un site sensible, soumis à une surveillance externe rapprochée.

Présentation très professionnelle du site par son directeur, puis perception des équipements de protection individuels (EPI) : chaussures et coiffures.

Séparés en deux groupes, visite des chaînes d'assemblage des engins blindés légers du programme Scorpion :

- **Griffon** (véhicule blindé multi-rôles à 6 roues, 24,5 tonnes), successeur du VAB (véhicule de l'avant blindé).
- **Jaguar** (engin blindé de reconnaissance à 6 roues, 25 tonnes), successeur de l'AMX 10 RC et du Sagaie.
- **Serval** (véhicule blindé multi-rôle léger à 4 roues, 15 tonnes), plus léger que le Griffon.

Surprise : dans l'atelier suivant, 12 canons automoteur 6x6 Caesar en cours de montage... et pour terminer, visite de l'atelier de modernisation du char Leclerc doté du nouveau canon Ascalon pouvant tirer des obus de 120 ou de 140 mm.

Que conclure : satisfaction générale d'avoir pu visiter KNDS à l'heure où tous les budgets de la Défense « explosent »...

Cerise sur le gâteau, un repas de grande qualité, servi au centre de restauration CIRA tout proche, nous attendait.

Bref, une belle journée, conforme à la vocation de la FARAC. D'autres projets sont à l'étude.

*André Mudler*



## LES PROTECTEURS DE L'ARMÉE DE TERRE (SUITE)

### SAINTE CÉCILE

*Cécile de Rome est une sainte chrétienne. Elle a vécu à Rome aux premiers temps du christianisme. Elle fut une vierge qui, mariée de force, participa à la conversion de son mari et l'amena à respecter son vœu de virginité. Elle mourut martyre. Sa fête a été fixée au 22 novembre. Sainte Cécile est la patronne de la musique et des musiciens, qu'ils soient militaires ou civils, bien sûr.*



Sainte-Cécile

Il est traditionnellement admis que Cécile (Caecilia) était une noble dame de Rome qui, avec son mari Valérien et le frère de celui-ci, Tiburce, subit le martyre en 230, sous le règne de l'empereur Alexandre Sévère.

Un passage de sa légende affirme que durant son mariage, alors que les musiciens jouaient de leur instrument, elle chanta un hymne à la gloire de Dieu. Un autre récit dit qu'allant au martyre elle entendit une musique céleste. Ces circonstances en feront la patronne du chant sacré et des musiciens, des luthiers et des autres fabricants d'instruments de musique. On la représente avec une couronne de fleurs, symbole de virginité, un plant de lys, un instrument de musique et une épée. Elle est souvent enturbannée et richement habillée, signes d'une origine patricienne. C'est l'une des martyrs des débuts de l'Eglise les plus vénérés, mentionnée dans le canon de la messe depuis l'an 496 !

Convertis par Cécile, Valérien et Tiburce sont dénoncés et, refusant de se renier, condamnés à mort et décapités. Cécile, quant à elle, se sent menacée, mais sa foi est plus forte que sa peur. Elle continue d'évangéliser chez elle et dans les jardins du mont Palatin et confie tous ses biens au pape Urbain dont sa maison pour en faire une église qui subsiste encore aujourd'hui : l'église Sainte-Cécile-du-Transtévère.

Arrêtée à son tour, elle est condamnée à être décapitée en public. En attendant le coup de hache du bourreau, Cécile se met à chanter. Après trois tentatives infructueuses, le bourreau la laisse agoniser durant trois jours (la loi romaine interdisait le quatrième coup). Son corps est déposé dans la catacombe de Saint-Calixte, l'une des plus importantes de Rome.

Retrouvées en 821, ses reliques sont transférées en l'église Sainte-Cécile-du-Transtévère. C'est sans doute à cette époque que quelques reliques furent acquises par l'église d'Albi. En 1466, le cardinal Jean Jouffroy, alors évêque d'Albi, ramena de Rome un coffret de reliques de la Sainte. L'actuelle châsse qui est exposée tous les 22 novembre, a été acquise et bénie en 1887.

Parmi les églises et chapelles consacrées à sainte Cécile, il faut donc mentionner la cathédrale d'Albi, la seule cathédrale à porter le nom de sainte Cécile, honorée chaque année lors de la messe solennelle du 22 novembre. Cette cathédrale est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.



La cathédrale d'Albi



La basilique-cathédrale au Canada

A citer également la basilique-cathédrale Sainte-Cécile, reconnue comme une des plus belles églises au Canada, construite en style victorien néo-gothique entre 1933 et 1935, placée sous le patronage de Sainte-Cécile de Rome pour une raison inconnue.

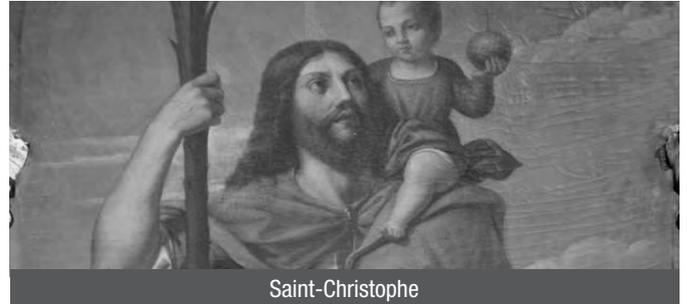
Bien d'autres églises et chapelles lui sont dédiés en France : Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse), Loupian (Hérault), Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), etc.

Et combien de cliques et de fanfares portent le nom de Sainte-Cécile....

Curiosité : dans le Vaucluse, à Cairanne, puisée par 200 mètres de profondeur dans la nappe dite du « Miocène », la source Sainte-Cécile livre ainsi une des principales ressources de la marque Cristalline !

## SAINT CHRISTOPHE

*Le 25 juillet est fêté saint Christophe, patron de l'arme du Train créée par Napoléon 1<sup>er</sup> en 1807 et adopté pour pouvoir accomplir sereinement les missions logistiques les plus éprouvantes. Il est aussi reconnu pour être le saint patron des voyageurs.*



Saint-Christophe



Autre représentation de Saint-Christophe

Christophe dérive des mots grecs *Khristos* (Christ) et *phorein* (porter), c'est-à-dire celui qui porte le Christ, en allusion à un homme de très grande taille, de forte corpulence et très robuste, qui, vers 250 apr.J.C., aurait aidé l'enfant Jésus à traverser un fleuve tumultueux. Cette légende, en plus d'avoir inspiré l'iconographie occidentale, a fait que saint Christophe est aussi invoqué comme patron des bateliers et des pèlerins. L'image la plus fréquente de saint Christophe représente un géant barbu portant sur son épaule l'Enfant Jésus.

Toujours selon la légende, le martyre de Christophe eut lieu à Samos en Lycie (région montagneuse du sud-ouest de la Turquie).

En Orient, saint Christophe est généralement représenté avec une tête de chien, comme en

témoignent de nombreuses icônes conservées à Saint-Petersburg et Sofia.

Saint Christophe, dont le culte est attesté dès le Ve siècle, est fêté en Orient le 9 mai, en Occident le 25 juillet, selon le Martyrologe romain, et le 21 août dans le calendrier français.

La médaille de saint Christophe fait partie des symboles religieux que l'on trouve quelquefois accrochée au tableau de bord d'un véhicule. Mais attention, ce n'est pas un talisman qui garantirait de tout accident...

## CARNET NOIR

### JEAN PERRIER (1922 – 2024)



Jean Perrier

La vie de Jean Perrier ne se résume pas, loin s'en faut, à sa part militaire et associative mais celle-ci a profondément marqué l'existence d'un homme qui, dès l'âge de 17 ans, a permis à son père d'échapper à la Gestapo qui venait

l'arrêter, a lui-même été interrogé et est parvenu à s'échapper.

Le 16 mai 1944, lors du bombardement de Vaise, il s'est porté volontaire pour participer à l'action des équipes de sauvetage et fut d'ailleurs blessé lors du second bombardement le 6 août 1944.

Il fut aussi un des fondateurs de la préparation militaire Vercors issue des équipes nationales de la jeunesse.

Après la guerre, il s'est engagé au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Afrique alors stationné en Allemagne, puis fut affecté successivement au 12<sup>ème</sup> régiment de cuirassiers et au 6<sup>ème</sup> régiment de chasseurs d'Afrique.

Il est resté toute sa vie extrêmement attaché à cette période et s'est, parallèlement à son activité professionnelle, aussitôt lancé avec enthousiasme dans l'engagement associatif au sein des amicales régimentaires de l'arme

blindée cavalerie et singulièrement celle des Chasseurs d'Afrique dont il est resté un pilier pendant plusieurs dizaines d'années

Il a aussi adhéré au comité régional Sud-est de l'union nationale des anciens chars et blindés dont il est devenu président jusqu'à sa dissolution le 30 mars dernier.

L'union des amicales de l'arme blindée cavalerie Rhône-Alpes, dont il fut membre dès sa création ou presque, en a tôt fait son secrétaire général, fonction qu'il a tenue pendant plusieurs dizaines d'années avec un zèle et un dévouement exemplaires.

Il a en outre été administrateur de la FARAC de 1970 à 2022.

Il a enfin été pendant près de 30 ans, aussi longtemps qu'il l'a pu, responsable de parcours à la journée de la Résistance.

Le monde associatif combattant et mémoriel lyonnais perd donc aujourd'hui une figure engagée, connue et aimée, et les cavaliers pleurent un ami fidèle et dévoué.

Adieu donc, cher Jean. Nous sommes sûrs que là-haut, saint Georges, saint patron de l'arme blindée cavalerie, fait préparer pour vous la chambre d'amis.

*Lieutenant-colonel (er) Patrice Barthlen*

# AGENDA 2024

## SEPTEMBRE

- **Mercredi 25**  
Journée nationale d'hommage aux harkis et autres formations supplétives, 17 h 00 à La Duchère
- **Samedi 28**  
Conférence organisée par l'ANAPI sur le thème « *France-Indochine, que reste-t-il de nos amours ?* », animée par l'écrivain Paul Rignac, 10 h 00 au cercle de garnison. Inscription : davril69670@gmail.com
- **Dimanche 29**  
Saint-Michel de la section UNP du Rhône, 10 h 30 à Ecully.  
Contact : gomezjocelyn@sfr.fr

## OCTOBRE

- **Samedi 5**  
Cérémonie mémorielle organisée par l'association des officiers marins de Rhône-Alpes, 11 h 00 place Gouailhardou à Caluire, suivie de l'inauguration d'une exposition de maquettes navales militaires à l'Hôtel de Ville
- **Vendredi 11**  
CA Farac
- **Samedi 12**  
Inauguration de la promenade Royal Deux Ponts : 99<sup>e</sup> et 299<sup>e</sup> RI, 15 h 00 à Sathonay-Camp.
- **Dimanche 13**  
Messe de rentrée des forces armées lyonnaises, 10 h 00 à Saint-Bonaventure

## OCTOBRE (SUITE)

- **Samedi 19**  
Célébration du 41<sup>e</sup> anniversaire de l'attentat du Drakkar, 10 h 30 devant le monument aux morts de Pont-de-Chéruy
- **Samedi 26**  
Cérémonie du Souvenir de l'UALR, 11 h 00 Quartier général Frère  
Contact : barolin.bernard@orange.fr

## NOVEMBRE

- **Vendredi 8**  
Réunion des responsables des associations patriotiques de la région Auvergne Rhône-Alpes à l'Hôtel de la Région (*à confirmer*)
- **Lundi 11**  
Commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 et journée d'hommage à tous les morts pour la France
- **Vendredi 15**  
- CA Farac  
- Gala annuel des Officiers de réserve de Lyon (AORL) à l'abbaye Paul Bocuse

## DÉCEMBRE

- **Jeudi 5**  
Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, 11 heures au mémorial de Bron-Parilly
- **Vendredi 13**  
CA Farac
- **Samedi 14**  
Concert du gouverneur militaire de Lyon au Palais des Sports de Lyon - Gerland